



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 29 janvier 2018

DÉLIBÉRATION N°2018-023

OBJET : Acquisition des terrains pour la résidence intergénérationnelle

En exercice : 20
Membres
Présents(s) : 17
Pouvoir(s) : 1
Absent(s) : 3

Le vingt-neuf janvier deux mille dix-huit, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Crescent MARAULT, Maire.

Les membres présents en séance :

Crescent MARAULT, Michel DUCROUX, Guy CASSAN, Claire GUEGUIN, Aurore BAUGE, Jean-François HAMELIN, Roger BUFFAUT, Christian VEILLAT, Luc EUGENE, Michel BONNOT, Martine MORETTI, Christian BRUNEAUD, Christiane LEPEIRE, Philippe THOMAS, Sylvie PORTE, Bertrand POUSSIERRE, Axelle BONNIN

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Christiane GALLON à Michel DUCROUX

Le ou les membres absent(s) :

Christiane GALLON, Isabelle CAMBIER, Bénédicte NASTORG LARROUTURE

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe THOMAS

Dans le cadre de la réalisation de la résidence intergénérationnelle, la commune de Saint Georges va acquérir l'ensemble des terrains de la zone avant de les rétrocéder, moyennant une soulte, au bailleur social « Mon Logis ». Ces terrains sont ceux compris dans le périmètre de l'Orientation de d'Aménagement et de Programmation n°2 du Plan Local d'Urbanisme.

Il est proposé aux membres du conseil municipal de bien vouloir :

- Autoriser monsieur le maire à se rapprocher des propriétaires concernés afin de parvenir à finaliser ces acquisitions.
- Autoriser monsieur le maire à signer les promesses d'achat relatives à ces terrains.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.



Le Maire

Crescent MARAULT